

Les objectifs de l'action sociale



Parce qu'une Communauté est l'association de toutes les personnes qui la composent, la Métropole se met au service de sa population, en particulier des plus démunis, dans son action de prévention et de développement social. Elle a ainsi vocation à accompagner l'ensemble de ses habitants et à lutter contre toutes les formes d'exclusion, afin de garantir à chacun l'accès aux droits fondamentaux.

Ce développement solidaire du territoire, la Métropole le construit, en partenariat avec les organismes et collectivités compétents, en poursuivant notamment les objectifs suivants :

- Accompagner les enfants
- Faciliter le retour à l'emploi et soutenir l'activité économique;
- Développer l'offre de logements et aider les ménages désireux d'accéder à la propriété;
- Rendre les services publics plus accessibles en développant notamment les transports et en installant des bornes Internet dans les communes les plus excentrées;
- Mener des actions de santé publique et prévenir les comportements à risque par le biais de sa compétence en matière de Politique de la Ville.